

Contribution des différents acteurs

Accès au régime	Cas sans risque	Cas avec risque
<p>L'agent, en cours d'analyse d'une réclamation acceptable: à la suite d'une réclamation acceptable: lors de l'analyse d'une réclamation: lors d'une réclamation acceptable:</p> <ul style="list-style-type: none"> • détecte, valide et documente les facteurs de risque. 	<p>L'agent</p> <ul style="list-style-type: none"> • fait le suivi de la condition médicale et de capacité; • fait la promotion et le suivi de la solution provisoire et du retour au travail régulier; • détecte, valide et documente les facteurs de risque. 	<p>Les intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> • font l'évaluation de la situation; • élaborent un plan de retour au travail; • interviennent pour empêcher que les facteurs de risque ne deviennent des obstacles de RAT ou pour atténuer ou éliminer les conséquences des obstacles.
<p>Le chef d'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> • valide le profilage du dossier; • s'assure que le dossier est prêt pour la TRR ; • accompagne les intervenants. 	<p>Le chef d'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> • assure le suivi des dossiers; • s'assure que le dossier est prêt pour la TRR. • accompagne les intervenants. 	<p>Le chef d'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> • assure le suivi des dossiers; • accompagne les intervenants.
<p>Le DSS assure le respect et la rigueur du processus.</p>		<p>Le DSS assure les conditions de soutien et d'encadrement.</p>